



École Saint-John Perse
Enseignement secondaire privé général et technologique

FICHE D'INSCRIPTION 2022/2023

SECONDE

Je soussigné(e), _____

Mère Père Tuteur/tutrice

Souhaite inscrire mon enfant :

Nationalité _____

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance ____ / ____ / ____ Lieu de naissance _____

En classe de SECONDE GÉNÉRALE

Langue vivante A _____ Langue vivante B _____

Option facultative **Cinéma** (400€)

Etablissement et classe l'an dernier ? _____

Comment avez-vous connu l'établissement ? Site internet Recommandation
 Réseaux sociaux Médecin / Spécialiste

Père : Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél. fixe _____ Tél. prof. _____

Tél. portable _____ E-mail _____

Mère : Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél. fixe _____ Tél. prof. _____

Tél. portable _____ E-mail _____

Élève : Adresse _____

Tél élève _____ E-mail élève _____

Ci-joint, un chèque d'inscription de 740€ N° _____ Banque : _____

Date : ____ / ____ / ____

Signature des parents :

Signature de l'élève :



École Saint-John Perse
Enseignement secondaire privé général et technologique

AUTORISATION RELATIVE AU DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e) (nom, prénom) _____

Elève majeur(e) / Père / Mère : barrer la mention inutile

Nom : _____ Prénom : _____ Âge : _____

- autorise l'équipe d'encadrement de l'école à prendre des photos ou à filmer mon enfant dans le cadre des activités de l'école (cours, voyages scolaires, sorties scolaires, etc.) ;

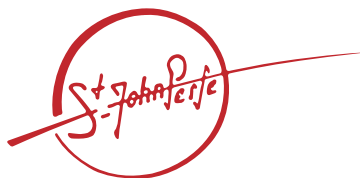
OUI NON

- autorise à diffuser les photos sur le site Internet de l'établissement ou la page facebook de l'établissement uniquement et donne mon accord pour des divulgations ultérieures dans les mêmes conditions ;

OUI NON

A _____ Le ___/___/___

Signature des deux parents titulaires de l'autorité parentale ou du tuteur légal ou de l'élève si majeur :



École Saint-John Perse
Enseignement secondaire privé général et technologique

FRAIS D'INSCRIPTION ET DE SCOLARITÉ

Le montant des frais d'inscription s'élève à 740 €. Ce versement n'est pas remboursable en cas d'annulation d'inscription ou de départ de l'élève en cours d'année.

FACILITES DE PAIEMENT : MENSUALITES OU TRIMESTRES			
Inscription	3 paiements trimestriels	9 paiements mensuels	Coût total
740 €	1 770 €	590 €	6 050 €

NB : Le renvoi temporaire ou définitif d'un élève ne constitue aucun droit à remboursement.

> **Modalités de règlement de la scolarité** : par prélèvement ou par chèque

• **Paiement par prélèvement bancaire :**

3 prélèvements trimestriels (10 septembre 2022, 10 décembre 2022 et 10 mars 2023) **(1 770€)** ;
OU

9 prélèvements mensuels (le 10 de chaque mois de septembre 2022 à mai 2023) **(590€)**.
OU

1 prélèvement annuel **(6 050€)**

Dans ce cas, merci de nous adresser :

- l'autorisation de prélèvement SEPA remplie et signée ;
- Un RIB et IBAN.

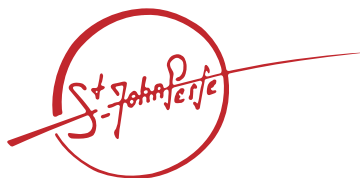
• **Paiement par chèque bancaire :**

Merci de nous adresser **3 chèques trimestriels**, qui seront encaissés le 10 septembre 2022, 10 décembre 2022, 10 mars 2023 de **1 770€**
OU

Merci de nous adresser **9 chèques mensuels**, qui seront encaissés le 10 de chaque mois, de septembre 2022 à mai 2023 inclus de **590€**

OU

1 chèque annuel **(6 050€)**



École Saint-John Perse
Enseignement secondaire privé général et technologique

DOCUMENTS À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT :

- Fiche d'inscription complétée
- Copie de la pièce d'identité recto verso
- 2 photos d'identité
- « Droit à l'image » rempli et signé
- Si paiement par prélèvement bancaire :** RIB et prélèvement SEPA signé
- OU 3 chèques trimestriels
- OU 9 chèques mensuels



**École et Cours Saint-John Perse
Enseignement secondaire privé général et technologique**

Mandat de prélèvement SEPA pour un prélèvement récurrent

Identifiant créancier SEPA de l'école : **FR41ZZZ476803**

Créancier : Société Ecole Saint-John Perse

14 rue Cavallotti
75018 Paris France

Débiteur : Nom

Adresse

Code postal -Ville

Pays

Votre N° de compte IBAN

--	--	--	--

Votre code BIC :

--

Joindre un RIB + IBAN

Date : ___/___/___

Signature :

Nota Bene : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Ecole Saint-John Perse à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte. Conformément aux instructions de L'Ecole Saint-John Perse, vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.